BATIACTU | 29 juin 2018 [batiactu]

LA PIERRE DE BOURGOGNE OFFICIELLEMENT RECONNUE PAR UNE INDICATION GÉOGRAPHIQUE

LA PIERRE DE BOURGOGNE OFFICIELLEMENT RECONNUE PAR UNE INDICATION GÉOGRAPHIQUE



Nuancier © Pierre de Bourgogne

QUALITE. Après le granit de Bretagne et la porcelaine de Limoges, la pierre de Bourgogne est maintenant reconnue par une «indication géographique» par l'Institut national de la propriété industrielle. Un signe officiel qui valorise les produits et garantit leur authenticité.

Le sigle officiel «Indication géographique» qui garantit la qualité et l'origine d'un produit peut maintenant être apposé sur les produits en pierre de Bourgogne. L'Institut national de la propriété industrielle (Inpi) a publié ce 29 juin 2018 cette décision dans son bulletin, ce qui permettra aux artisans et entreprises « de valoriser leurs produits et de protéger leur savoir-faire de la concurrence déloyale et de la contrefaçon «. L'Inpi ajoute que cette pierre particulière « est un calcaire de l'ère secondaire, époque jurassique « et qu'il en existe 83 variétés différentes, réparties sur cinq bassins d'extraction différents : Tonnerrois, Nivernais, Mâconnais, bassin de la Côte et bassin du Châtillonnais. L'indication géographique accordée couvrira la lave, la pierre mureuse, les blocs et tranches de pierre, ainsi que les produits semifinis et finis comme les pavements, dallages, bancs, escaliers, corniches, murs, blasons et sculptures, obtenus par enlèvement de matière et constitués à 100 % de pierre provenant d'un des départements suivants : Saône-et-Loire, Côte d'Or, Yonne et Nièvre. A noter que l'extraction, la transformation, le façonnage et la finition devront être effectués par un opérateur certifié, selon des procédés précisément décrits dans un cahier des charges. L'association Pierre de Bourgogne, qui rassemble 27 entreprises (artisans, tailleurs de pierre, sculpteurs, carriers, façonniers, poseurs, laviers) sera délégataire de la gestion pour l'indication géographique.

Une pierre reconnue dans le monde

Selon les chiffres de l'Inpi, cette pierre représente 15,8 % de la production de calcaire et de marbre en France, ce qui génère environ 600 emplois. Le chiffre d'affaires associé, de 53 Meuros, est assuré principalement sur le marché national, mais 22 % sont réalisés à l'export. La pierre de Bourgogne est partout : escaliers du Louvre, pieds de la tour Eiffel, Fondation Louis Vuitton dans le bois de Boulogne, mais également à l'étranger, au British Museum de Londres ou au musée des arts islamiques de Doha. Par le passé, le granit de Bretagne a lui aussi reçu une indication géographique en janvier 2017, tout comme la porcelaine de Limoges, en décembre dernier.